LETTRE PASTORALE

DE

Mgr. L'EVEQUE DE MONTREAL,

INVITANT LES

Catholiques à s'unir pour favoriser les Institutions Charitables de la Ville et des Campagnes.

IGNACE BOURGET, par la Grâce de Dieu et du Siége Apostolique, Evêque de Montréal, etc.

Au Clergé Séculier et Régulier, aux Communautés Religieuses et à tous les Fidèles de Notre Ville Episcopale, Salut et Bénédiction en Notre Seigneur Jésus-Christ.

Nous croyons, N. T. C. F., devoir élever aujourd'hui la voix pour vous faire envisager nos Institutions Catholiques comme des Maisons de refuge, dans lesquelles viennent s'abriter toutes les misères qui affligent notre pauvre humanité. En cela, Nous voulons déclarer publiquement que si nous ne nous associons pas au projet de nos frères séparés de ne faire qu'une seule et même Maison d'Industrie pour tous les pauvres de cette Cité, ce n'est pas par un mauvais esprit d'intolérance, mais par principes de devoir et par un sincère désir d'éviter tout ce qui pourrait troubler la bonne harmonie qui doit régner entre nous.

Vous savez tous sans doute, N. T. C. F., qu'ils se sont généreusement mis à contribution, pour faire une *Maison d'Industrie et de Refuge pour les Pauvres de la Cité*, et qu'ils sont décidés à ne pas reculer devant les dépenses d'un si grand établissement, dût-il leur coûter quarante mille piastres pour les frais de bâtisse, et douze mille pour les dépenses annuelles d'entretien. C'est avec l'espoir que cette *Institution sera bientôt florissante* qu'ils se mettent à

l'œuvre. Chacun de nous, comme de raison, souhaite bonheur et prospérité à une entreprise qui a un but si louable, et qui peut assurément faire beaucoup de bien.

Vous connaissez aussi, N. T. C. F., qu'ils ont décidé que cette *Maison d'Industrie et de Refuge* serait *protestante*, ce qui veut dire *destinée à soulager les pauvres appartenant à leur croyance religieuse, et gouvernée par un bureau exclusivement composé de protestants.* C'est à leurs yeux le seul moyen pratiquable de bien faire fonctionner cette nouvelle institution. Car ils considèrent que l'élément catholique ne saurait s'allier à l'élément protestant dans une telle institution où il faut nécessairement donner l'enseignement religieux. Il n'y a pas un seul catholique qui ne comprenne qu'ils ont parfaitement raison.

Aussi, n'y a-t-il personne parmi nous qui puisse blâmer le parti qu'ils ont pris de faire seuls un établissement dont ils reconnaissent pour eux la nécessité. Car ils s'aperçoivent bien qu'ils n'ont pas d'établissements pour secourir, dans leurs besoins, les personnes sans emploi, les veuves et autres femmes privées de l'assistance de leurs maris, les aveugles, les vieillards et les infirmes, qui se trouvent sans support, les émigrants qui n'ont point d'amis, les serviteurs sans place, les malades renvoyés de l'hôpital mais encore trop faibles pour gagner leur vie, enfin les incurables.

Nous ne pouvons donc, dans ce cas, que voir de bon œil leur louable projet de faire, pour eux seuls, une œuvre dont ils ont seuls besoin. Pour la même raison, Nous trouvons juste qu'ils veuillent être seuls à diriger une institution qui est uniquement établie dans les intérêts de leurs pauvres. Ils n'ignorent pas toutefois que nous nous mêlons, autant que nous le pouvons, aux œuvres qui sont pour le bien des protestants

comme pour celui des catholiques. La Banque d'Epargnes de notre Cité en est une preuve sensible. Car cette institution a toujours été florissante ; et cependant elle a des Directeurs protestants et catholiques, et un des Patrons est, comme vous le savez tous, votre propre Evêque, qui vous invite à avoir confiance dans une Institution publique qui vous offre toutes les garanties possibles.

Quoiqu'il en soit, Nous devons, N. T. C. F., vous faire remarquer ici sur quel pied sont nos différentes Institutions Catholiques, afin que vous sachiez que répondre, si l'on vous disait que la Religion Catholique n'a pas soin de ses pauvres. Quelques chiffres suffiront pour vous mettre au fait de tout ce que vous devez savoir des œuvres qui se font parmi nous, sans qu'il soit nécessaire de vous nommer les Institutions où se font ces œuvres de charité.

Disons donc en peu de mots que l'Eglise Catholique journellement soigne, dans son hôpital, 200 malades ; qu'elle nourrit chaque jour, durant l'hiver, 875 familles, à qui elle distribue des vivres, du bois et des habits ; qu'elle abrite habituellement dans ses asiles ouverts à toutes les misères, 1678 personnes de tout âge, de tout sexe et de tout état, réduites par caducité, viduité, faiblesse d'enfance, à l'impossibilité de gagner leur vie ; et à qui elle donne ses soins, soit pour leur adoucir les peines de la vie, quand elles sont incurables, soit pour leur apprendre à remplir honorablement les devoirs de leur état, quand elles seront rentrées dans la société ; qu'elle procure des places à environ 700 servantes par année, quand elles se trouvent sans ouvrage ; qu'elle prodigue toutes sortes de soins, dans ses Maisons d'Asile, à 850 petits enfants des deux sexes, quand ils sont en état de parler et de marcher, afin que leurs mères puissent, pendant qu'ils sont à s'instruire à ces pieuses écoles, gagner de quoi

les nourrir ; qu'elle a déjà commencé à ouvrir des salles de convalescence, afin que les malades que les médecins jugent n'avoir plus besoin de leurs soins, puissent y reprendre les forces dont ils ont besoin pour s'arracher à la misère ; qu'elle ouvre tous les soirs un asile aux plus malheureux pour qu'aucun ne soit exposé à périr de froid et de misère quelque coupables qu'ils puissent être ; parce qu'elle ne saurait oublier les paroles de miséricorde qu'a laissées tomber de sa divine bouche son Fondateur, pendant qu'il habitait au milieu des infortunés enfants d'Adam : *Je suis venu ici-bas pour chercher les pécheurs.*

Afin de prévenir les maux incalculables que peut causer partout le *paupérisme*, c'est-à-dire la pauvreté enfantée par le vice, avec la prétention de se faire soulager bon gré mal gré par les riches, l'Eglise Catholique, comme une bonne Mère, emploie tous les moyens en son pouvoir pour rendre les pauvres bons et vertueux. Elle a, pour la seconder dans son zèle maternel, des citoyens charitables qui s'associent, non seulement pour se porter de mutuels secours, quand arrive le temps de l'infortune, mais encore pour répandre les bénédictions de la charité dans le sein de l'indigence et de la maladie.

Ces charitables citoyens se réunissent chaque semaine pour entendre les soupirs des veuves et des orphelins et aviser aux meilleurs moyens de leur porter des secours efficaces. Nous ne devons pas ici les détailler, ni dire combien de familles ces compatissantes Conférences soulagent et consolent, dans leurs jours de désolation, parce que leur règle est celle de l'Evangile, savoir : de laisser leur gauche ignorer ce que donne leur droite. Mais Nous sommes du moins autorisé à dire que par leurs visites à domicile, et par leur vigilance sur la conduite morale de leurs pauvres, ils travaillent efficacement à préserver no-

tre jeune société des horreurs qui bouleversent les vieilles sociétés européennes, par suite des détestables principes qu'a engendrés cet affreux *paupérisme*.

A la vérité, nous ne mettons pas nos pauvres sous des verroux, pour les empêcher de force d'aller frapper aux portes des riches. Nous avons pour cela beaucoup de bonnes raisons. Nous pensons que le pauvre aussi bien que le riche peut jouir de sa liberté, tant qu'il ne se rend pas nuisible et dangereux à la société par ses violences et autres excès condamnables. Nous croyons que ce serait une occasion d'immoralité, si nous forcions les hommes à vivre séparés de leurs femmes, ce qui serait d'ailleurs criminel aux yeux de Dieu qui défend aux hommes de séparer ce qu'il a uni lui-même par un lien sacré, le lien du mariage. Nous avons pour principe invariable que les pères et les mères sont maîtres de leurs enfants ; et qu'ils sont chargés de les bien élever ; et que personne au monde ne saurait les priver de ce droit que la nature et la religion leur donnent sur ceux à qui ils ont donné la vie. Nous avons aussi pour nous la raison qui nous fait voir tous les jours que c'est par les pauvres que les pays se peuplent et que les nations deviennent de grandes et puissantes nations.

En conséquence, nous prenons soin des nombreuses familles, loin de chercher à les rendre stériles, afin d'y trouver des éléments de vie et de prospérité. D'ailleurs nous vénérons nos pauvres, parce que notre commun Maître s'est fait pauvre, et qu'il nous a déclaré que ce que nous faisons pour ces pauvres qui sont ses frères et ses membres souffrants, nous le faisons pour lui-même, avec la ferme confiance qu'il nous en recompensera en nous donnant la vie éternelle. Car nous savons qu'en nourrissant ceux qui ont faim, nous nourrissons Jésus-Christ lui-même.

Telles sont, N. T. C. F., les œuvres catholiques de cette ville et de ce diocèse, et tels sont aussi les principes qui sont suivis dans leur administration. Nous croyons devoir ajouter que si les institutions charitables qui en sont chargées, pouvaient disposer de deux ou trois mille louis de plus, tous les pauvres seraient si efficacement secourus, qu'on n'en verrait probablement pas un aller frapper à vos portes, excepté peut-être ceux qui, étant paresseux, ne recevraient d'aumônes qu'à la condition qu'ils feraient le travail dont on les jugerait capables.

Ces deux ou trois mille louis pourraient facilement se prélever parmi nous, si nous faisions, pour l'amour des pauvres, le sacrifice de certains plaisirs qui nous entraînent dans des dépenses excessives. Chacun peut à ce sujet examiner les dépenses qu'il fait journellement, pour le jeu, la promenade, les parties de plaisir, les soirées et autres amusements dont on peut si facilement se passer, et dont on devrait avec tant de raison faire le sacrifice, dans des jours de misère, tels que sont ceux qui nous arrivent, dans le dûr hiver que nous avons à passer.

Pour prélever ces secours, nous avons les Conférences de St. Vincent qui sont des bureaux de direction tout formés, et dont les membres qui sont des hommes dévoués aux bonnes œuvres et dignes de la confiance publique, seraient tout préparés à devenir les trésoriers de nos pauvres.

Nous sommes heureux de pouvoir vous écrire toutes ces choses, dans une maison où l'on a chaque jour sous les yeux le spectacle de tant de misères. Car le cœur le plus dûr s'amollit nécessairement en voyant d'un côté tant de souffrances, et de l'autre une si grande charité pour les soulager. C'est à la suite de quatre ou cinq mois d'infirmité que Nous vous adressons ces recom-

mendations paternelles. Or, vous ne l'ignorez pas, N. T. C. F., si, dans ces jours où l'on peut s'attendre à paraître devant le Souverain Juge, quelque chose peut rassurer, c'est assurément la pensée que les pauvres que l'on aurait secourus, sont nos avocats, nos amis et nos défenseurs, dans ce moment suprême.

Nous nous sentons animé d'une juste confiance que vous aurez pour agréables les paroles que Nous vous adressons, en pensant que c'est aujourd'hui le jour où le Dieu qui possède tous les trésors du Ciel et de la terre est né dans une pauvre étable, et que pour mieux célébrer cette joyeuse naissance vous avez eu pour la plupart l'inestimable bonheur de le recevoir à la sainte Table. Pénétrez-vous bien maintenant de cette sublime pensée qui ranime toute la foi catholique : *Jésus m'a nourri dans la divine Eucharistie, je veux à mon tour le nourrir dans ses pauvres.*

Nous ne terminerons pas cette Lettre, sans vous faire les souhaits de bonheur pour ce monde et pour l'autre que les pères ne manquent pas de faire pour leurs enfants, au commencement de chaque nouvelle année, et sans vous bénir avec toute l'effusion de notre âme Soyez donc tous bénis dans vos personnes et dans vos familles ; dans vos entreprises et dans vos fortunes ; dans le temps et dans l'éternité.

Sera la présente Lettre Pastorale lue au prône de toutes les Eglises de Notre Ville Episcopale dans lesquelles se célèbre l'Office public, le premier Dimanche après sa réception.

Donné à l'Hôtel-Dieu de Montréal, le vingt-cinquième jour de Décembre,

mil huit cent soixante-deux, sous Notre seing et sceau et le contre-seing de Notre Secrétaire.

L + S.

✠ IG., EV. DE MONTRÉAL,

Par Mandement de Monseigneur,

Jos. Oct. Paré,

Chan.-Secrét.